

ANNEXE

CAHIER DES CHARGES POUR CONCOURS COLLEGIENS JAS DE BOUFFAN EN LIEN AVEC FPH 2017

L'association du Conseil Citoyen du Jas de Bouffan organise dans le cadre du Fonds de Participation des Habitants- FPH 2017, un concours intitulé « **Conseil Ecocitoyenneté** » qui se déroulera à compter **du 15 décembre 2017**.

La participation à ce concours est volontaire et gratuite.

Les modalités du concours sont exposées ci-après :

Article 1 : Objet

Ce concours a pour objectif de valoriser les projets Ecocitoyens participatifs des élèves du collège Jas de Bouffan de la 6^{ème} à la 3^{ème} à l'amélioration du quartier. Cette action s'inscrit en amont et en lien avec le projet FPH.

Article 2 : Calendrier

Ouverture du concours : **15 décembre 2017**

Fermeture du concours : **21 février 2018**

Article 3 : Eligibilité

Ce concours s'adresse aux élèves du collège Jas de Bouffan de la 6^{ème} à la 3^{ème}, par groupe de 4, si possible 2 filles et 2 garçons. Les groupes seront de même niveau scolaire mais pas nécessairement de la même classe.

Article 4 : Candidature

Par groupe de 4, les élèves présenteront le projet d'EcoCitoyenneté qui leur semblera le plus pertinent pour l'amélioration et l'embellissement du cadre de vie du quartier Jas de Bouffan, sur support papier de format A4 ou A3 et selon le mode d'expression choisi entre écriture ou dessin.

Chaque projet devra réunir un ou plusieurs des thèmes suivants :

- Gestes citoyens
- Conseils citoyens
- Ecologie
- Embellissement extérieur de l'environnement

Les noms et les classes respectifs des 4 élèves seront mentionnés au dos du support papier.

Les projets réalisés seront déposés à la vie scolaire/CDI ? au plus **tard le 21 février 2018.**

Référent au collège?

Article 5 : Sélection des projets

Un jury composé de 10 membres : 7 membres du conseil citoyen du Jas de Bouffan, 2 membres élus des parents d'élèves, un membre de l'association ARENES, sélectionnera les 4 projets qui seront le plus en adéquation avec l'action « Conseil Ecocitoyenneté » menée par l'association du conseil citoyen du Jas de Bouffan.

Article 6 : Récompense

Les élèves dont les projets seront sélectionnés seront récompensés par une sortie aux îles des Embiez avec visite à l'institut océanographique Paul Ricard.

Le projet qui aura retenu le plus de voix, sera mis en œuvre dans le cadre de l'action Conseil EcoCitoyenneté avec le concours des habitants du quartier Jas de Bouffan